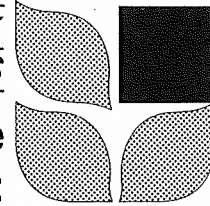

IV. LE RÔLE DES RÉSEAUX DE DIALOGUE ENTRE AGRICULTEURS

Comment les façons de faire
et de penser se transforment :



L'ÉTUDE DES RÉSEAUX DE DIALOGUE

Jean-Pierre DARRÉ *

Les agriculteurs partagent leur temps de travail entre deux types d'activités : activités normalisées d'une part, activités de production des normes au schéma de connaissance de la réalité, de l'autre.

Par **activités normalisées**, nous entendons les activités exécutées selon des schémas établis. Ces schémas indiquent à la fois comment évaluer, caractériser une situation et comment agir, selon les caractères qui auront été attribués à la situation.

Un agriculteur breton énonce, par exemple, la règle : « Quand on voit l'avoine commencer à retomber, là on dit que c'est mûr », (étant entendu : quand c'est mûr, on moissonne), ou un éleveur du Ternois : « l'ensilage d'herbe (...) pour avoir du lait, directement l'herbe ensilée, plutôt que le maïs (qui est) plutôt pour les entretenir que pour avoir du lait, (pour) en mettre davantage sur le dos » (1).

Ces phrases contiennent, à la fois, des indications sur la façon dont ces éleveurs conçoivent les choses (les stades végétatifs et la façon de les reconnaître, les catégories d'aliments « pour le lait » ou « pour les entretenir ») et sur les actes qui doivent s'en suivre (quand récolter, que donner aux vaches en lactation, ou aux vaches tarées).

Mais les situations ne restent pas immuablement identiques à elles-mêmes. Des techniques nouvelles apparaissent, des entreprises commerciales ou des organisations cherchant à promouvoir des produits ou des techniques, les agricul-

(1) Les références qu'on trouvera dans cet article portent sur les études de cas suivants :

- Cantal (Ternes) : article de M.-C. Girard et I. Yverneau dans ce numéro.
- Haute-Saône (Lievans) : article de J.-H. Frassin dans ce numéro.
- Indre (Sazeray) : article de H. Borel et R. Trenec dans ce numéro.
- Maine-et-Loire : article de B. Larchet dans ce numéro.
- Pas-de-Calais (Ternois) : J.-P. Darré, *La parole et la technique*, l'Harmattan, 1985.
- Lauragais (Aurielle, Haute-Garonne) et Bretagne-Sud (La Dominelais) : J.-P. Darré, *La culture du blé, système de pensée et élaboration des normes dans les groupes locaux*. CAESAR, ONIC, Comité de Pilotage Blé-Conseil, Paris, 1983.

Nous ferons en outre référence, au sujet des réseaux, aux ouvrages suivants :

- Bott E. : *Family and social network. Roles, norms and external relationship in ordinary urban families*. London : Tavistock, 1957 (2^e édition, 1971).
- Kapferer B. : « Social Network and conjugal role », in J. Boissevain and J.-C. Mitchell, *Network analysis. Studies in Human Interaction*. La Haye, Mouton, 1973.
- Rogers E.M., Kincaid D.L. : *Communication Networks. Toward a New Paradigm for Research*, New York, Free Press, 1980.
- Granovetter M.S. : « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, 1973, 73 : 1361-1380.
- Hannerz U. : *Explorer la ville* (traduction française), Paris, Editions de Minuit, 1983.

* Directeur du GERDAL, 51, rue Dareau, 75014 Paris.

teurs eux-mêmes ont des projets ou des désirs nouveaux. Prenons l'exemple de l'apport d'azote sur les prairies (Borel-Trennec). Le premier effet de la pression exercée par le développement en faveur d'une technique nouvelle telle que celle-ci, c'est la naissance de discussions entre agriculteurs à son propos. L'objet de ces discussions, c'est de savoir s'il est envisageable ou non de le faire et chacun cherche auprès des autres des arguments pour sa propre réflexion : il prépare son « dialogue intérieur » pour décider, en dialoguant avec ceux qui sont dans la situation la plus proche de la sienne et qui lui sont quotidiennement accessibles.

Cette discussion aura donc un effet sur les comportements individuels. Mais elle aura aussi un effet sur l'ensemble des façons de voir les choses dans le groupe au sujet de la conduite de l'herbe et des troupeaux, élaborée par les discussions précédentes, au cours des mois et ans.

Certains sont plutôt portés à faire ce que conseille le développement, d'autres non. Des deux côtés, des arguments vont s'échanger, une réflexion va être conduite, à partir des façons de voir les choses habituelles.

Au bout du compte, soit on maintient dans le groupe professionnel local (sur ce terme, voir mon article dans ce même numéro) que « ça ne se fait pas ici » — c'est le cas par exemple à propos des fongicides dans une commune bretonne en 1982, soit il est admis que certains peuvent décider de le faire — exemple de l'azote dans l'étude Borel-Trennec.

Dans les deux cas, à la suite du dialogue sur le thème, on ne voit plus les choses tout à fait comme avant : quelque chose a changé dans la façon de concevoir la conduite des prairies ou la culture des céréales, même si l'on n'a pas changé de pratique matérielle, par le seul fait de la mobilisation des arguments pour ou contre, et par le fait que l'apparition d'une alternative a modifié l'ensemble du paysage. Aux Ternes, le débat sur la lentille a modifié les façons de penser locales à la fois sur les systèmes de production à base laitière et sur les origines acceptables d'innovation (Girard-Yverneau).

1. TEMPS DE TRAVAIL ET DIALOGUES

Cette activité est celle qui occupe la deuxième partie du **temps de travail** des agriculteurs. Acti-

vité de recherche de solutions qui conduit à revoir, à réajuster la conception qu'on s'était constituée auparavant sur les choses, activité de **production de connaissance** : connaissance propre au point de vue des membres du groupe et sans prétention à l'universalité.

Les agriculteurs ont un privilège considérable par rapport aux salariés manuels : ils ont généralement la possibilité de consacrer une part beaucoup plus importante de leur temps de travail à la production collective de connaissance, à la production de leurs propres normes de pensée. Leur vie professionnelle ressemble de ce point de vue beaucoup plus à celle de certains cadres qu'à celle des ouvriers ou des employés, et ce n'est sans doute pas là le moindre attrait de la profession.

Les études sur les activités normalisées, sur la première part du temps de travail, sont très nombreuses, tant du côté de la recherche agronomique que de celui de l'ethnologie. La recherche ethnologique en particulier s'est attachée, durant les deux ou trois dernières décennies, à la description des systèmes de connaissance associés aux opérations matérielles.

Mais, la recherche sur « la deuxième part du travail » elle-même, c'est-à-dire non pas seulement sur les idées, sur les systèmes de connaissance, mais sur la façon dont ils s'élaborent et se transforment, sur la façon dont les praticiens **produisent** de la connaissance technique, ce domaine de recherche est encore très peu exploré.

Où et comment s'accomplit cette deuxième part du travail ?

Fort peu dans la solitude d'un bureau, et en manipulant du papier, comme le suggèrent les stéréotypes relatifs à la réflexion. Elle s'accomplit essentiellement **dans le dialogue** avec les autres agriculteurs, en particulier au sein de ce que nous avons défini comme **groupe professionnel local** (GPL).

Etudier cette deuxième part du travail, c'est donc, pour l'essentiel, **sortir de l'exploitation** — où s'observe une bonne partie des activités normalisées — et étudier des rencontres et des dialogues, et les traces que ces rencontres et dialogues laissent chez les individus sous forme d'expressions plus ou moins durables de façons de voir les choses, de façons de parler des actions.

Les agriculteurs d'une commune se rencontrent, se parlent, discutent, échangent des informations sur une chose dont ils ont entendu parler, ou qu'ils ont faite, ou qu'untel a faite, sur les événements de la commune ou d'ailleurs, ils cherchent à se convaincre les uns les autres, à se renseigner, à se faire valoir, à faire plaisir, à mettre un interlocuteur dans une mauvaise situation, à se faire des alliés...

En certaines occasions, le dialogue peut être mené de façon directe. Mais les choses vont en général d'un pas lent : on parle du sujet avant d'émettre un avis, on affirme sa position quand on est sûr de ne pas être seul à l'avoir, on se replie si l'accueil semble par trop réservé, on prêche le faux pour savoir le vrai, ou l'on prête à un autre ce qu'on veut affirmer soi-même, bref, on fait usage de tous les procédés dialogiques possibles dans le cadre des formes admises dans le groupe.

Chacun n'agit pas cependant de la même façon avec tous les interlocuteurs dans la commune. S'il est vrai qu'il existe ce qu'on peut appeler un « flux dialogique », qui traverse l'ensemble du GPL, ce flux n'est pas toujours identique à lui-même et il suit certaines voies privilégiées, de telle sorte qu'il est fort probable que dans telle partie de ce **réseau de dialogues**, les gens partageront une opinion, alors que dans telle autre tout le monde sera d'accord sur l'opinion contraire.

Si nous interviewons l'ensemble des agriculteurs d'une commune, à un moment donné, sur un ensemble technique (une production, une culture, une chaîne d'opérations, etc.), nous constaterons les phénomènes suivants :

- leurs discours respectifs abordent le domaine technique selon un certain nombre de thèmes dont une partie centrale est la même pour tous et varie, non d'un individu à l'autre, mais d'un GPL à l'autre.
- cette partie commune ne se caractérise pas seulement par les thèmes et leur hiérarchie, mais aussi par les « dimensions » selon lesquelles ces thèmes sont traités, et qui sont, à la fois, communes à tous et tenues par tous comme allant de soi, comme évidentes.

Par exemple, dans la commune du Lauragais, le choix des variétés est le thème dominant à propos de la culture du blé. Et tous les agriculteurs de la commune **classent** les variétés selon la dimension ancienne/nouvelle, associée à un

certain nombre de caractéristiques opposées (fragilité, rendement) et tous font passer la coupe au même endroit (Top est la dernière ancienne, Gala et Pursan sont les premières nouvelles).

- Ces deux premières caractéristiques du discours constituent le fond commun du groupe. Sur ce fond commun, les positions divergent, selon ce qu'on fait (on en reste aux vieilles variétés, on est passé aux nouvelles, etc.), selon les opinions ou les façons d'organiser, conceptuellement, les traits ou catégories communes (les nouvelles variétés exigent des traitements fongicides : est-ce que ça ne pourrait pas se dissocier, à quelle condition, dans quelle conception de la culture des céréales ?)
- Chacun dans la commune connaît les différentes positions existantes dans le GPL, et sait, de façon plus ou moins détaillée, les attribuer à des individus ou à des groupes ou catégories d'individus (les jeunes, ceux de tel hameau, de telle famille, etc.). Chacun sait donc situer dans le réseau local sa propre position dans le débat local. Ainsi, non seulement les différentes façons de penser ou de faire considérées comme possibles dans le GPL sont situées dans le groupe, mais encore, pour chacun, sa façon de penser se décrit, ou se définit en termes de sa position dans le groupe.

2. LA DOUBLE APPARTENANCE DES IDÉES

En résumé, **ce que dit un agriculteur dans un entretien avec un étranger au GPL est un écho de ce qui se dit actuellement dans le GPL**, un écho des dialogues en cours dans le GPL.

De la sorte, les différents enregistrements d'entretiens avec les agriculteurs d'une même commune semblent se répondre, en donnant à la fois les positions dans le débat, la nature des relations entre ces positions, et les correspondances entre ces positions et les positions sociales, entre le système des idées locales et le système social local.

Chaque façon de voir individuelle, comme chaque façon de faire, se définit donc de deux façons, prend place dans deux systèmes. D'un côté, elle est un élément qui occupe une place déterminée dans le discours de l'individu, et par là dans le discours local. De l'autre, elle est l'un

des éléments qui caractérisent la position de l'individu dans le réseau local.

Les idées n'appartiennent pas seulement à un ensemble d'idées à débattre, mais aussi à l'ensemble des gens qui débattent.

Le système des idées et le système social sont donc en correspondance. Cela signifie en premier lieu que les façons de penser ou de faire de chacun dans le groupe sont une marque de sa position dans le réseau, et que la position de chacun dans le réseau permet de prévoir quelles sont ses façons de voir et de faire. Mais cela signifie aussi que les **mouvements** d'un côté et de l'autre sont interdépendants.

Tout changement technique qui intervient dans le groupe local modifie le rapport des positions dans le réseau, soit en renforçant une position, soit en la déplaçant. Chaque fois qu'un individu ou un groupe d'individus dans le GPL prend une initiative — refaire des lentilles dans le Cantal, désherber les prairies dans la Haute-Saône, traiter les blés en Bretagne — il joue sur deux tableaux simultanément : il cherche à modifier les façons de faire et de voir d'un côté, et de l'autre il modifie, délibérément ou non, sa position. A l'inverse, les positions commandent les stratégies, indiquent les risques et les possibilités : chacun agit dans le groupe en cherchant à en tenir compte.

Les cas analysés par MM. C. Girard et I. Yverneau, ou par J.-H. Fraslin montrent très bien comment des agriculteurs mal placés socialement dans le GPL peuvent jouer à la fois sur le plan des avantages techniques et par des habiletés diplomatiques, et modifier ainsi, à la fois, le discours local et, pour un cas au moins, la configuration des positions dans le réseau.

Etudier la production de connaissance dans un groupe, cela suppose donc qu'on puisse décrire, non seulement les systèmes de pensée et leurs évolutions, mais le système social qui permet de comprendre comment se placent les idées et comment s'opèrent les évolutions. Au sujet de cette forme, à la fois durable et changeante, des relations sociales, nous utilisons la notion de réseau.

Nous parlons plus précisément de **réseau de dialogue**, c'est-à-dire du dessin des liens entre les gens qui nous permet de prévoir qui parle à qui le plus probablement, entre qui et qui les idées ont le plus de chances de se transmettre et d'être transformées.

Dans la suite de cet article, nous indiquerons quelques définitions relatives, en premier lieu à la description des systèmes locaux de normes, et en second lieu à la description morphologique des réseaux.

3. LE SYSTÈME DE NORMES : Jeu des variantes et stratégies individuelles

Le système de normes local (règles-moyens) est constitué de **variantes**, individuelles ou de sous-groupes : les uns font de l'ensilage et d'autres non, les uns désherbent et d'autres non, les aliments « pour le lait » ne sont pas tous exactement les mêmes, la qualité de l'herbe se définit de plusieurs façons, etc.

Dans certains cas, la norme est unique (ici on ne traite pas les maladies de céréales), ou bien comporte une valeur centrale, avec quelques écarts. Dans beaucoup d'autres cas, le système relatif à un domaine est fait du jeu, de la tension entre variantes. (Faire de l'ensilage/garder le système fourrage foin-betterave).

Ce jeu implique la mobilité, les transformations du système, par la modification des positions relatives des variantes, ou par l'introduction de variantes nouvelles. Cela nous conduit à distinguer des **états** du système de normes, qui sont aussi des positions de thèmes dans le cours actuel du dialogue local.

Nous distinguons les états suivants :

Normes stables, ou stabilisées. Certaines façons de faire ou de voir les choses ne font plus l'objet de débats : la norme est établie. Par exemple, on fractionne (il faut fractionner) les apports d'azote (Lauragais), on ne doit pas semer paille blanche après paille blanche (Bretagne-Sud). Souvent les normes stables ont une forme unique dans le groupe.

Normes instables : les variantes, pour un domaine, se répartissent dans le champ social du groupe. Cette répartition est reconnue par les membres du groupe, mais elle n'est pas stabilisée : tel qui ne désherbait pas les prairies il y a peu de temps le fait peut-être aujourd'hui, tel qui ne participait pas aux essais de lentilles l'année dernière le fera peut-être cette année.

Un trait marquant de cette situation est que la répartition des pratiques matérielles dans le groupe et la répartition des positions dans le débat à leur sujet présentent des incohérences :

on fait d'une façon, on pense d'une autre (Ternois).

Cet état des normes correspond à la plus forte présence d'un thème dans le dialogue du groupe, il correspond à l'actualité d'un changement d'état. De ce fait, il constitue notre objet privilégié d'observation.

Parties floues. Une façon de faire ou de voir est connue, mais reste en position « indifférente » par rapport à l'organisation sociale : les opinions individuelles sont dispersées, il n'y a pas de passage aux actes (ou sinon éphémères), les sujets n'attribuent pas de marquage social aux opinions ou façons d'agir.

Le thème est peu présent dans les interviews, ou seulement sur sollicitation, et on peut présumer qu'il est peu présent dans les dialogues du groupe. C'est par exemple une technique nouvelle dont on dit : « ça n'est pas encore venu ici ».

Variantes en lisière. Une technique (et la façon de considérer les choses qu'elle suppose) est présente dans le dialogue, mais toujours en référence, et en opposition, à ce qui se fait et se pense ici. Elle reste en quelque sorte en lisière : tout le monde sait que ça existe, beaucoup sont informés de façon détaillée, on sait que cela se fait ailleurs, mais tout le monde est d'accord pour considérer que ça n'a pas lieu de se faire ici, en tout cas pas actuellement. Exemples : ne pas mettre de fongicides en Bretagne, ne pas faire de semis directs dans le Lauragais.

Dans ce type de thème, l'affirmation de la norme existante est aussi présente que la variante en lisière. Suivant les cas, cet état de la norme peut être considéré comme une forme de norme stable, ou comme un moment précédent un état instable.

Il va de soi, d'une part que ces « états » sont seulement des repères, et que tous les états intermédiaires sont possibles, et d'autre part que les états 2, 3 et 4 ne conduisent pas nécessairement à l'état 1.

L'introduction de variantes nouvelles est le fait de membres du groupe qui agissent de diverses façons pour influencer d'autres membres du groupe, et obtenir leur acceptation. Mais il faut souligner que ce que l'individu cherche à obtenir, ce n'est pas que les autres fassent comme lui, mais seulement qu'ils acceptent sa variante nouvelle, qu'ils acceptent que lui, seul ou avec

d'autres membres du groupe, fassent ce qu'ils souhaitent sans pour autant être considérés comme s'écartant du groupe. Chercher à obtenir cet accord procède donc d'un double désir : celui de se conformer, d'une façon générale, à la norme du groupe, et celui de la transformer sur un point. L'exemple de B. N. dans l'étude de J.-H. Frasin, montre qu'un agriculteur, responsable départemental, qui a pris quelque distance à l'égard du GPL, se soucie peu d'influencer les membres du groupe lorsqu'il souhaite adopter une technique nouvelle, mais qu'il redevient un stratège prudent lorsque sa carrière l'a conduit à rétablir ses liens au sein du groupe.

Les variantes nouvelles peuvent avoir des origines diverses. Nous distinguons :

- les variantes **d'origine technique officielle** (agents et publications des organisations professionnelles ou publiques).
- les variantes **d'origine « hérétique »** par rapport à la technique officielle (agriculture biologique, PRP - Bretagne).
- les variantes **d'origine locale** (du groupe professionnel ou de la communauté technique), par exemple la réhabilitation, avec adaptation aux conditions actuelles, de techniques anciennes.

Les membres du groupe n'ont pas des possibilités égales d'initiatives et ne peuvent pas prendre n'importe quelles initiatives : la possibilité d'initiative est effet et signe de la position dans le groupe. A l'inverse, prendre l'initiative de chercher à introduire une variante dans le groupe peut être un moyen d'affirmer et d'établir une position. On le voit de façon spectaculaire avec le cas de la lentille, ou avec le PRP en Bretagne-Sud : des jeunes introduisent cette variante hérétique pour faire pièce à la prétention au monopole des introducteurs des techniques officielles. A l'inverse, il ne serait possible ni à l'introducteur de la lentille, ni à celui de PRP d'introduire une variante d'origine officielle : ils peuvent espérer gagner en explorant une voie inattendue, non prévue, mais pas chasser dans les domaines réservés à d'autres.

La réussite en tout cas n'est pas acquise d'avance : elle dépend de l'intérêt de la variante aux yeux des autres, et de l'habileté des initiateurs à se conformer-utiliser leur position et la configuration du réseau. Cela vaut autant pour les introducteurs reconnus des techniques officielles que pour les autres : dans la commune de Bretagne-Sud étudiée en 1983, les introduc-

teurs officiels reconnaissent n'avoir pas réussi à introduire les traitements fongicides.

Ces observations conduisent, il va de soi, à récuser la notion de **leader** telle qu'elle est généralement en usage dans le développement.

Comme on ne connaît bien souvent dans le développement ou dans la recherche sur le développement, d'autre type d'« innovations » — de variante — que celles qui sont d'origine officielle, on ne peut distinguer d'autres « personnes influentes » que les agriculteurs qui ont pour rôle reconnu dans le groupe d'en être les introducteurs. Et faute de leur voir des concurrents, on les appelle « leaders ». Ils ne sont à priori pas plus ni moins « leaders » que ceux qui introduisent des variantes hérétiques, ou locales. Ce sont seulement des gens dont le groupe attend qu'ils jouent leur rôle de relais des techniques officielles, et qui peuvent se trouver, non plus leaders mais « retardataires » et freins devant des variantes d'origine locale (Planèze et Bretagne-Sud).

*
* *

Nous partons de l'hypothèse générale qu'il existe des relations entre la morphologie et les modes de fonctionnement des réseaux, d'une part, et de l'autre la forme des systèmes locaux de normes et la façon dont ils se transforment — leurs possibilités de s'ajuster en particulier.

Nous faisons en particulier l'hypothèse qu'il existe une relation positive entre le niveau d'activité des échanges, la densité des « connexions » (notamment par l'existence de connexions nombreuses entre les **grappes**) et la tolérance du système de normes. En gros, plus les échanges sont actifs dans le groupe local, plus il est probable que le système de normes est tolérant aux variantes.

Cette dernière hypothèse s'oppose à un pré-supposé couramment accepté selon lequel la densité des échanges dans un groupe devrait plutôt être associée à un niveau de cohésion élevé et, de là, à un contrôle social fort et recherchant l'unicité de la norme. [Une recherche pionnière sur les réseaux (E. Bott, 1957) qui semblait confirmer cette hypothèse, a été très contestée depuis sur ce point (Kapperer, 1973)].

A partir de ces hypothèses, nos recherches portent aussi sur le degré d'ouverture du GPL aux différentes origines (seuil minimum : seule

la technique officielle est acceptée, dans le cas d'une structure de groupe local très hiérarchisée selon la position des individus à l'égard de la technique officielle), et sur le degré d'acceptation des initiatives individuelles. Par exemple : seul un très petit nombre ou sous-groupe peut prendre des initiatives, ou au contraire beaucoup de gens, les rôles sont établis et figés ou non, les possibilités de chaque individu sont très spécialisées ou non, les chemins que peuvent suivre des nouveautés sont strictement balisés ou non, etc.

Tout ceci suppose des moyens de description des réseaux et des moyens assez standardisés et précis pour permettre des comparaisons.

4. LES NOTIONS DESCRIPTIVES DES RÉSEAUX

La production des données procède généralement en deux temps. Le premier visant en particulier, à partir d'entretiens très peu structurés, à repérer les parties instables du système de normes, objets présumés des dialogues actuels, sur lesquels on fera porter les questions du deuxième temps : « avec qui parlez-vous, échangez-vous des informations, sur tel sujet ? » (ex. : le traitement des maladies du blé).

L'unité de base : la dyade

Deux individus qui disent échanger entre eux pour s'informer, choisir, se faire une idée sur quelque chose, ou qui manifestent le faire (Untel et moi, on se voit souvent pour un coup de main, pour discuter au bout du champ, etc.) constituent l'**unité de base** de description des réseaux, en tenant compte des hypothèses relatives à l'unité sociale pertinente, c'est-à-dire, pour ce qui nous occupe ici, le groupe professionnel local. Groupe que le sujet considère comme constitué de gens, sinon égaux, du moins partageant avec lui une activité professionnelle et les circonstances de son accomplissement, et, de là, certaines façons communes de voir les choses.

Les liens avec des interlocuteurs étrangers à ces groupes ne sont pas négligés. Nous faisons seulement l'hypothèse qu'ils ne sont pas de même nature que ceux qui constituent le réseau local, et qu'ils n'ont pas les mêmes fonctions dans la construction et la transformation de ces conceptions.

La proximité :

En termes morphologiques, la principale qualification de la dyade est la **proximité**. La plus ou moins grande proximité de deux individus dans un réseau constitue la contribution de cette dyade à la **densité** des relations dans le réseau, ou dans l'une de ses parties.

La proximité est mesurée par le recouvrement des réseaux personnels des individus composant la dyade.

Des individus qui sont liés dans un réseau (ils se parlent l'un à l'autre), mais qui n'ont aucune relation commune ont la proximité la plus faible (figure 1). A l'opposé, deux individus, liés l'un à l'autre et qui ont chacun le même réseau personnel ont entre eux une proximité élevée (figure 2).

Figure 1 :

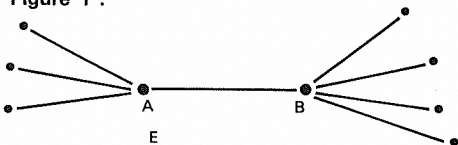
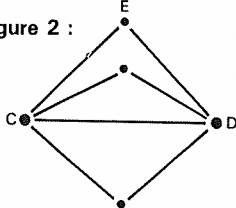
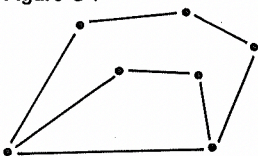


Figure 2 :



On peut faire entrer dans la définition de la proximité, outre la relation directe (de A et B) et les relations de second ordre (de C à D en passant par E) dessinées dans la figure 2 les relations de 3^e ordre ou plus, comme ci-dessous :

Figure 3 :



Les grappes :

Deuxième unité d'analyse, et l'une des plus importante, la grappe, groupement, sous-groupe, clique, etc. selon les auteurs. Nous avons opté pour le terme de **grappe**, qui a l'avantage de « faire image », et de rester, comme le terme de réseau lui-même, dans le

domaine des images, des analogies, alors que les termes de sous-groupe ou groupement changent de registre (2).

« Une grappe est un sous-système (d'un réseau) dont les éléments interagissent plus fréquemment entre eux qu'avec les autres membres du système de communication » (Rogers et Kincaid : 138). « L'identification des grappes, ajoutent-ils, est cruciale dans l'analyse des réseaux, à mesure de leur importance dans la structure de communication d'un système. L'identification des positions individuelles, telles que ponts, liaison ou dyades isolées (voir plus loin) dépend de l'identification des grappes. Les différents indices descriptifs eux-mêmes, tels que la proximité, prennent tout leur sens lorsque les grappes sont repérées » (ibid.).

Mais surtout les grappes constituent l'unité de base pour l'analyse des systèmes de normes et de leur dynamique : les variantes, beaucoup plus que des variantes individuelles, sont des variantes de grappes. C'est en particulier sur la base de cette unité que peuvent être établies les relations entre les positions des individus dans un réseau et leur façon de voir ou options techniques (ou d'une autre sorte), et c'est également sur cette base que peuvent être analysés les jeux sociaux (c'est-à-dire les combinaisons des actions individuelles), constitutifs des processus d'élaboration et de transformation des normes et de la répartition des variantes dans un réseau.

Le système total ou réseau total :

Nous pouvons adopter la définition de Rogers et Kincaid : « un réseau total est constitué de tous les individus ou autres unités dans un système tels qu'une organisation ou un village » (140).

Les « limites du réseau » sont donc le résultat d'une décision, fondée elle-même par des hypothèses. Celles par exemple qui justifient le choix des limites du groupe d'agriculteurs d'une commune avec ses franges éventuelles, et les exclus ou transfuges.

La description du réseau entier comporte, outre naturellement les grappes, dont les caractéristiques et les rapports entre elles constituent

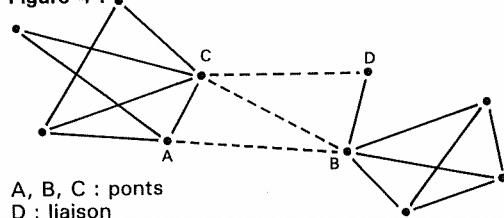
(2) Pour simplifier, nous avons unifié les traductions, utilisant grappe là où Rogers et Granovetter, disent « clique », et où Bott, Boissevain et Mitchell disent « cluster » qu'on peut traduire par grappe, essaim, hameau...

l'aspect essentiel, les individus et les dyades isolés (il semble raisonnable de suivre l'usage qui veut qu'on ne parle de grappe qu'à partir de trois individus).

Les liens des grappes entre elles peuvent être assurés :

- par des individus qui appartiennent à une grappe (la plus grande partie de leurs liens individuels sont dans cette grappe) et qui sont liés avec un ou plusieurs membres d'une ou plusieurs autres grappes, individus que nous appellerons **ponts**.
- par des individus n'appartenant à aucune grappe, que nous appellerons **liaisons**.

Figure 4 :



5. LES INDICES DE LA STRUCTURE DE COMMUNICATION

L'aspect morphologique de la description des réseaux est faite de façon centrale, d'une part de l'identification des constellations et des positions individuelles dans le réseau, et d'autre part, du calcul d'indices descriptifs relatifs aux individus, aux constellations et aux réseaux.

Ces indices ne peuvent se substituer — il est nécessaire de veiller à ce qu'ils ne se substituent pas — à l'analyse de la réalité observable.

D'autre part, en présentant ici des moyens d'identification des constellations ou des définitions d'indices, nous n'entendons nullement suggérer que ces calculs sont nécessaires. Nous les présentons seulement pour qu'ils soient à la disposition, selon les problèmes que chacun pourra se poser.

Nous adhérons à la position de Ulf Hannerz : « Quant à nous, nous préférons privilégier la souplesse de l'instrument plus que la rigueur de l'exhaustivité. Si nous nous interrogeons sur l'apport de la notion de réseau à l'étude de la vie urbaine, les exigences méthodologiques pourraient, au moins pendant un certain temps, adopter un profil bas. Nous compterons les liens

aussi longtemps que nous en verrons l'utilité ou l'intérêt ; quant aux variables morphologiques, lesquelles représentent la contribution la plus importante de l'analyse des réseaux à la thèse anthropologique, elles seront utilisées en pièces détachées et en fonction des problèmes à résoudre, et non en bloc » (Hannerz, 1983, p. 236).

6. INDICES INDIVIDUELS

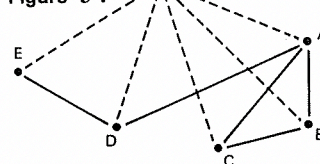
L'étendue du réseau individuel. Le nombre de liens d'un individu peut être comparé, en valeur absolue, à celui d'autres individus dans sa constellation ou dans le réseau entier.

Il peut aussi être rapporté au nombre de liens possibles pour l'individu dans la constellation ou le réseau, ce nombre étant celui des membres de la constellation ou du réseau ($N - 1$), lorsqu'on ne retient que les liens directs.

Deuxième indice du réseau personnel : **l'intégration**. L'intégration est le degré auquel les membres du réseau personnel de communication sont liés entre eux.

Calcul : le nombre de liens qu'ont entre eux les membres du réseau d'un individu donné, divisé par le nombre possible de liens.

Figure 5 :



Exemple :

$$\text{Intégration du réseau de } I = \frac{2n}{N(N-1)} = .50$$

(où n est le nombre de liens réels et N le nombre d'individus composant le réseau personnel de I , non compris I lui-même).

7. INDICES DE GRAPPES ET RÉSEAUX ENTIERS

La densité. C'est la principale caractéristique d'une unité choisie, le principal moyen de comparaison entre unités sociales. Si un seul taux doit être calculé pour la description d'un réseau et des constellations qui le composent, c'est certainement celui-là.

La densité (d'une constellation, d'un réseau) est le degré auquel les membres de l'unité choi-

si sont en moyenne liés les uns aux autres. C'est la moyenne des intégrations :

$$\text{soit : } \frac{2n}{N(N-1)}$$

L'identification des grappes est une application de cette notion (voir ci-après, Fraslin et Larchet).

Les liens entre grappes dans un réseau :

On peut chercher, soit à comparer d'un réseau à l'autre le taux de liaisons entre grappes, soit celui de certaines grappes à d'autres au sein d'un même réseau, ou encore, évaluer le taux d'intégration d'une grappe au sein d'un réseau, comme on le fait pour un individu.

Rogers et Kincaid définissent cet indice comme le nombre de liens, soit entre grappes liées à une grappe donnée (ie. **l'intégration** de

cette grappe), soit entre constellations d'un système **rapporté au nombre de liens possibles**. Et ils précisent (p. 182) que les liens possibles sont ceux de tous les membres des grappes entre eux.

Mais on peut considérer que le nombre de liens entre grappes est constitué par le nombre de ponts entre elles, quel que soit le nombre de liens entre ces ponts et les membres de grappes autres que la leur.

Pour ce dernier cas, l'intégration entre grappes d'un réseau :

$$\frac{n}{N1 + N2 + N3...}$$

(où n est le nombre d'individus qui ont un ou plusieurs liens interconstellations et N1, etc., le nombre d'individus composant les constellations 1, etc.).
